

De qui se moque t on ?

C'est une honte, voilà plusieurs semaines que vos Organisations Syndicales représentatives font remonter à la direction les soucis émanant du départ en retraite de notre chargé de l'action sociale :

- Vote du budget
- Diverses sorties
- Aide aux devoirs
- Arbre de Noël

Vous avez reçu un catalogue mais sans aucune information pour ce qui est du choix et de la commande, le spectacle d'après la rumeur serait en péril ;

Si l'on peut être amené à penser que le délégué de la Creuse qui nous est assigné ne peut pas trop s'impliquer vue sa charge de travail et son éloignement, il n'en reste pas moins qu'il semble que les Services Généraux prennent ce problème « par-dessus la jambe ».

Tous savaient que Monsieur A Alaux prenait sa retraite et ce au moins 6 mois avant puisqu'il s'agit du délai minimum requis.

Pourquoi rien n'est fait, Pourquoi la direction ne vous tient pas plus informés que ça (Rien pas un mot sur Ullyse24 ?

Si nous sommes des fonctionnaires exemplaires, peut-on en dire autant des services généraux ...



SECTION



DORDOGNE



Votre représentante **F.O.-DGFIP24** est intervenue auprès de notre délégué action sociale pour lui faire remarquer qu'aucune note explicative n'était jointe en lui demandant de bien vouloir la faire parvenir

Voici sa réponse :

Il n'a eu les tarifs de la part d'Helfrich que le vendredi avant son départ en congés et il s'occupera de rédiger le document à son retour soit le 25/07.

Lui faisant remarquer que ça allait être compliqué pour les collègues à cause des vacances, il a rétorqué qu'il verrait avec Helfrich pour retarder la commande au 8 septembre...

Votre représentante **F.O.-DGFIP24** lui rappelant la défection depuis le 27 juin du prestataire pour le spectacle de la manifestation du 30 novembre, il lui a répondu :

- « je n'ai pas eu le temps de m'en occuper, je le ferai en rentrant... »

F.O.-DGFIP24 comprend qu'il est difficile pour notre délégué de gérer un département supplémentaire, de surcroît éloigné mais s'interroge sur l'incapacité des services généraux à comprendre une telle évidence.

Le coût de votre adhésion dépend de votre indice

Elle est déductible à hauteur de 66% de votre déclaration d'impôts sur le revenu.

M – Mme – Melle* Nom..... - Prénom.....

Courriel (Professionnel ou/et Personnel)..... - Poste d'affectation

Tel (facultatif) :

Je souhaite adhérer à F.O.-DGFIP *
Oui - Non

Je m'abonne à la lettre d'information*
Oui - Non



* Rayer la mention inutile